SZ/EG

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

**STATIONNEMENT**

**RUE JEAN LE GALLEU (R.D.223B)**
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 15 juin 2023 pris dans le cadre d'importants travaux entrepris rue Jean Le Galleu par la société DTPA Immobilier – 67 avenue Danielle Casanova – 94200 Ivry sur Seine représentée par M. Pierre Alexandre Gardelle, agissant pour son propre compte,

CONSIDERANT qu'une erreur s'est glissée dans l'arrêté susvisé (linéaire neutralisé),

**ARRETE**

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Jean Le Galleu** au droit du n°102 à compter du **26 juin 2023** à **8 heures** jusqu'au **30 septembre 2023** à **18 heures** :

- **Neutralisation de cinq places de stationnement côté pair soit un linéaire de 25 mètres.**

ARTICLE 2 :

Abroge l'arrêté municipal du 15 juin 2023 susvisé.

ARTICLE 3 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 5 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- M. le responsable du S$^{ce}$ Territorial Ouest – D.T.V.D du Conseil Départemental de Val-de-Marne,
- D.T.S.P. (voies départementales),
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre
- Société DTPA Immobilier – 67 avenue Danielle Casanova – 94200 Ivry sur Seine

FAIT EN MAIRIE, LE 21 JUIN 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 22 JUIN 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne)

Nathalie Leberthon